

puis l'existence de l'Association, que la présidence échoit à un Canadien-Français. Parmi les membres de l'Association, on compte 2200 commis-voyageurs de langue anglaise, contre environ 500 Canadiens français, c'est dire que si les commis-voyageurs n'avaient pas la largeur de vues et d'idées qu'on est toujours certain de rencontrer chez les hommes de leur profession, il serait impossible à un Canadien Français de diriger les travaux de l'Association et de présider à ses débats.

Nous sommes heureux de féliciter les commis-voyageurs de langue anglaise de la confiance qu'ils ont

devint associé de son père. En 1885, M. J. B. Rolland se retira des affaires et laissa la maison de commerce à ses fils, M. J. D. Rolland devenant le principal associé et l'âme dirigeante de la raison sociale.

M. Rolland fonda, il y a quelques années, à St Jérôme, une fabrique de papier très prospère qui a obtenu une médaille de mérite à l'Exposition de Chicago.

Plusieurs fois, ses compatriotes ont fait appel à son dévouement et l'ont chargé de défendre leurs intérêts au Conseil de Ville. De 1879 à 1892, il a représenté le quartier Hochelega et fut appelé par ses col-

vent combien grande est l'estime dont il jouit dans le public en général et le commerce en particulier.

Le gouvernement provincial vient à son tour faire appel aux services et aux qualités de M. Damien Rolland tout en l'honorant du titre de Conseiller Législatif. Il ne pouvait faire un choix meilleur.

Nous présentons à M. Rolland nos sincères félicitations pour le double honneur que vient de lui conférer l'Association des commis-voyageurs, d'une part, et le gouvernement provincial d'autre part.

M. TREFFLE BERTHIAUME

Le travail, l'énergie, la persévérance finissent toujours par triompher et trouver leur récompense.

M. Trefflé Berthiaume, qui vient d'être nommé Conseiller Législatif par le gouvernement de la Province de Québec, nous en fournit aujourd'hui une preuve nouvelle.

Modeste ouvrier à ses débuts, M. Berthiaume grâce à son travail persévérant, sa volonté ferme et son intelligence des affaires, n'a pas longtemps végété devant la casse du typographe. Bientôt il entra en



M. J. D. ROLLAND

placée dans l'un des nôtres et qui en était digne à tous égards. M. Max Murdoch, qu'un grand nombre de ses compatriotes désignait à l'avance comme le futur président de l'Association, s'est gracieusement effacé devant la candidature de M. J. D. Rolland de sorte que l'élection s'est faite par acclamation, l'heureux élu étant d'ailleurs absent de la réunion, retenu ailleurs par un engagement antérieur.

M. Jean Damien Rolland est né à Montréal en 1841. En 1857, il débuta dans les affaires, chez son père, feu l'honorable Jean-Baptiste Rolland qui fonda le commerce canadien de la librairie, puis en 1859

lègues, les échevins, à la présidence du comité des finances. Battu dans son quartier, en 1892, les électeurs du quartier St Antoine lui offrirent un siège et il fut élu par acclamation. M. Damien Rolland s'est retiré en 1893 et, malgré toutes les démarches tentées auprès de lui, il s'est toujours refusé à laisser poser sa candidature à nouveau et s'est spécialement consacré aux affaires. Il est l'un des directeurs de la Banque d'Hochelega, membre du Board of Trade et fut appelé, en 1894, à la Vice-Présidence de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

A ces titres, M. Damien Rolland en joint d'autres encore qui prou-

affaires pour son propre compte et l'établissement d'imprimerie qu'il dirigeait prospérait quand il devint acquéreur du journal quotidien *La Presse*.

Depuis que ce journal est devenu sa propriété, M. Berthiaume en a fait le principal organe des Canadiens Français et le journal le plus lu et le plus répandu de tous les journaux publiés au Canada.

Sa nomination au Conseil Législatif est un hommage rendu au labeur intelligent et tout le monde applaudira, comme nous applaudissons nous-même, à la récompense et à l'honneur que le gouvernement vient de conférer à M. Trefflé Berthiaume.



M. J. BERTHIAUME